



Communiqué de presse
8 mars 2022

Loi sur le cinéma : une opportunité à saisir pour la Suisse

La nouvelle Loi sur le cinéma est une opportunité unique pour la Suisse et son importante industrie audiovisuelle ! Le Conseil fédéral l'a rappelé aujourd'hui lors de sa conférence de presse. C'est désormais la règle chez nos voisins européens, l'entrée des plateformes de streaming sur leur marché est conditionnée à l'investissement dans la création locale et donc à leur participation à l'économie du pays. Sans cette adaptation législative, la Suisse manquera une opportunité de rééquilibrage économique nécessaire pour les PME actives dans l'audiovisuel. La totalité des revenus des plateformes et télévisions étrangères continueront à quitter notre pays pour financer les productions de nos voisins, accentuant notre isolement économique et créatif ainsi que la fuite des talents hors de nos frontières. La nouvelle Loi sur le cinéma répond aux défis contemporains liés à la numérisation en créant, sans argent du contribuable, de nouvelles opportunités pour les productions suisses.

Le principe de la nouvelle Loi sur le cinéma, proposée par le Conseil fédéral et adoptée par le Parlement, est simple : Toute entreprise qui diffuse des films et séries en Suisse doit investir dans la création locale. Depuis plusieurs décennies, nos chaînes de télévisions privées investissent avec succès 4% de leurs recettes dans la production de films et séries suisses. Il est cohérent de demander une participation analogue aux plateformes et fenêtres publicitaires étrangères, qui bénéficient à l'heure actuelle d'un avantage indéfendable sur le marché suisse.

Le mécanisme d'investissement proposé par la nouvelle Loi sur le cinéma est déjà la norme dans toute l'Europe de l'ouest et s'étend progressivement sur l'entier du continent. La Suisse doit réagir et se doter d'une législation performante qui stimule l'investissement, garantit l'égalité des chances sur le marché européen et développe une offre diversifiée et de qualité pour toutes et tous. La nouvelle Loi sur le cinéma est également une nécessité pour permettre la réintégration de notre industrie dans l'important programme de financement Europe Créative, dont la Suisse a été exclue en 2014.

Le 15 mai, la population pourra s'assurer que notre pays n'est pas tenu à l'écart des collaborations internationales indispensables pour l'avenir de notre industrie et ses centaines de PME. Ainsi nous pourrons demain, outre les productions phares étrangères, visionner sur des plateformes suisses et internationales de nouvelles séries et films suisses tournés chez nous qui racontent notre pays, nos valeurs et notre culture. Nos séries seront également mises en valeur dans le monde entier.

Ursula Meier, Réalisatrice (La Ligne, Home) :

L'insertion dans le marché européen est vitale pour nos projets. Pour des règles du jeu équitables entre la Suisse et l'Europe et pour donner une chance à nos histoires de résonner hors de nos frontières : OUI à la Loi sur le cinéma !

Olivier Français, Conseiller aux États PLR (VD) :

Cette loi ne coûte rien aux contribuables, elle soutient nos talents dans le monde du cinéma et assure la présence culturelle suisse.

Argumentaire

Investir en Suisse et pas uniquement à l'étranger

Les plateformes de streaming internationales font d'importants profits en Suisse, pays au fort pouvoir d'achat. Aujourd'hui, tous ces revenus partent à l'étranger. Avec la nouvelle Loi sur le cinéma, une petite part de 4% devra être réinvestie en Suisse - au lieu de financer exclusivement des productions étrangères. Contrairement à certains pays, il ne s'agit pas de prélever une taxe ou un impôt, mais d'adapter notre législation afin que les grands groupes de streaming investissent aussi une fraction de leurs recettes chez nous.

Développer l'offre audiovisuelle suisse pour toutes et tous

La nouvelle Loi sur le cinéma permet de produire davantage de films et séries proches de nos vies, de notre culture et de notre pays. Notre identité culturelle sera ainsi renforcée grâce à un grand choix d'œuvres produites par et pour notre population, et tout cela sans argent supplémentaire du contribuable. Et si votre prochaine série préférée était suisse ?

Des règles du jeu équitables pour la Suisse

Nombreux sont nos voisins qui ont déjà fixé dans leur législation des obligations d'investissement pour les plateformes. Pour faire face à la concurrence européenne et négocier sur un pied d'égalité dans les coproductions internationales, la Suisse a besoin de règles similaires. La Loi sur le cinéma permet à notre pays de rester attractif et compétitif.

Pour tout renseignement complémentaire et la mise en relation avec des interlocuteurs politiques ou de la branche de l'audiovisuel :

Bastien Bento, Attaché de presse AROPA, presse@aropa.ch, 079 934 34 63